

PROCEDURE DE GESTION D'UNE RECLAMATION CLIENT

La réclamation est une action visant à faire respecter un droit, ou à demander une chose due, recueillie par écrit. (Critère N° 31 QUALIOP1).

1. NOUS CONTACTER

Vous pouvez joindre notre coordinatrice administrative à tout moment :
Isabelle Baraton
Email: i.baraton@ciplae.fr
Téléphone portable: 0619131031

2. RÉCEPTION DE LA RÉCLAMATION

La réception de votre message déclenche notre processus de traitement des réclamations.

3. ENVOI D'UN ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Au plus tard, nous accusons réception de votre réclamation sous 48 heures.

4. RECHERCHE DE SOLUTION

Nous analysons la situation et recherchons la meilleure solution en privilégiant vos intérêts.

5. PROPOSITION DE RÉOLUTION

Nous vous adressons une proposition de résolution au plus tard sous 2 mois.



CIPLAE CONSULTING
Isabelle Baraton
5 rue Sully Prudhomme
92320 Chatillon
Mail : i.baraton@ciplae.fr
Siret : 53224261700027